

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
Du Conseil D'Administration
Du Centre Intercommunal d'Action Sociale
des Pays de l'Aigle**

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT
de l'ORNE

Séance du 02 mars 2026.

NOMBRE DE MEMBRES

En EXERCICE	19
PRESENTS	12
VOTANTS	15

**DATE DE LA
CONVOCATION**

24/02/2026

OBJET

**Budget annexe « Animation
Sociale » : Reprise
anticipée des résultats
2025.**

Acte reçu en préfecture le
09 mars 2026
Publié en ligne le
09 mars 2026
Certifié exécutoire

La Vice-Présidente,
Nathalie LENÔTRE

L'an deux mil vingt-six, le deux mars à dix-huit heures, les membres du Conseil d'Administration, légalement convoqués par lettre du vingt-quatre février, se sont réunis pour un Conseil d'Administration dans les locaux de la Communauté de Communes, sous la présidence de Nathalie LENÔTRE.

Etaient présents : Alain BOUVIER, Sylvie CHAUVEL-TREPIER, Isabelle CLOUCHÉ, Hugo DUPONT, Paule GOUIN, Véronique HELLEUX, Liliane HUBERT, Elisabeth JOSSET, Nathalie LENÔTRE, Delphine PRIEUR, Martine RICHARD, Jean SELLIER, Sophie THERY.

Pouvoirs : Hugo DUPONT donne pouvoir à Isabelle CLOUCHÉ
Sylvie MOLERO donne pouvoir à Véronique HELLEUX
Christophe PAPILLON donne pouvoir à Nathalie LENÔTRE

Absents excusés : Camille DAEL, Hugo DUPONT, Paule KLYMKO, Abdellah LHESSANI, Sylvie MOLERO, Christophe PAPILLON.

Absents : Fleur GOSSELIN, Nathalie RIBAUT.

Madame la Vice-Présidente précise qu'à ce jour, le compte de gestion et le compte administratif n'ont pas été approuvés. Par conséquent, les résultats 2025 pour les sections de fonctionnement et d'investissement reposent sur une prévision de dépenses et de recettes, basée sur les réalisations au 31/12/2025.

Ces résultats prévisionnels feront l'objet d'une reprise anticipée au budget primitif 2026.

Lors du vote du compte administratif, les résultats seront définitivement arrêtés et les écarts éventuels entre les résultats définitifs et les résultats estimés seront intégrés au budget par voie de décision modificative.

Le Conseil d'Administration, après avoir délibéré :

- **APPROUVE** la reprise anticipée des résultats de l'exercice 2025 au budget primitif 2026 du budget annexe « Animation Sociale » proposée ci-dessus.

VOTE : UNANIMITE

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits
Au registre sont les signatures
Pour copie certifiée conforme.

Accusé de réception en préfecture
061-200072387-20260302-2026-03-02-016-DE
Date de télétransmission : 09/03/2026
Date de réception préfecture : 09/03/2026

CIAS Pole Animation Sociale 2025
Reprise anticipée des résultats : Prévisions de résultats et d'affectation

Prévisions de résultats	Fonctionnement	Investissement
Dépenses de l'exercice	431 412,27	2 126,45
Recettes de l'exercice	431 398,84	13 576,75
Résultat de l'exercice	-13,43	11 450,30
Résultat antérieur reporté	0,00	31 198,00
Résultat cumulé	-13,43	42 648,30

Restes à réaliser - dépenses	0,00
Restes à réaliser - recettes	0,00
Résultat des restes à réaliser	0,00

Besoin d'autofinancement de la section d'investissement	0,00
---	------

Affectation du résultat de fonctionnement	
Rappel du besoin d'autofinancement de la section d'investissement	0,00
Rappel du résultat de fonctionnement	-13,43
Affectation à la section d'investissement (article 1068)	0,00
Report à la section de fonctionnement (002)	-13,43

Report du résultat d'investissement (001)	42 648,30
---	-----------

de Comptable public
Christine Bourbao *le 26.02.2026*

Christine BOURBAO
Comptable public
Responsable SGC Montagne-au-Perche

Accusé de réception en préfecture
061-200072387-20260302-2026-03-02-016-DE
Date de télétransmission : 09/03/2026
Date de réception préfecture : 09/03/2026

La proposition de reprise anticipée des résultats du budget « Animation Sociale » est la suivante :

CIAS Pole Animation Sociale 2025
Reprise anticipée des résultats : Prévisions de résultats et d'affectation

Prévisions de résultats	Fonctionnement	Investissement
Dépenses de l'exercice	431 412,27	2 126,45
Recettes de l'exercice	431 398,84	13 576,75
Résultat de l'exercice	-13,43	11 450,30
Résultat antérieur reporté	0,00	31 198,00
Résultat cumulé	-13,43	42 648,30
Restes à réaliser - dépenses		0,00
Restes à réaliser - recettes		0,00
Résultat des restes à réaliser		0,00
Besoin d'autofinancement de la section d'investissement		0,00
Affectation du résultat de fonctionnement		
Rappel du besoin d'autofinancement de la section d'investissement	0,00	
Rappel du résultat de fonctionnement	-13,43	
Affectation à la section d'investissement (article 1068)	0,00	
Report à la section de fonctionnement (002)	-13,43	
Report du résultat d'investissement (001)	42 648,30	